

Information relative au changement de méthodes d'analyses et de mesures

MOLECULE	Principe analytique	Méthode	Changement
Chlore libre et chlore total dans les eaux douces	Colorimétrie	NF EN 7393-2	Changement de photomètres utilisés pour la mesure Limite de quantification de 0,05mg/L au lieu de 0,03mg/L
Stabilisant dans les eaux douces	Colorimétrie	Méthode interne ESS_PREM_PT_100	Changement de photomètres utilisés pour la mesure Incertitudes améliorées à la limite de quantification (20% au lieu de 25% auparavant)

Contexte :

Le Pôle Terrain du LERES utilisera à partir du 1er juillet 2022 une nouvelle marque de photomètre pour la mesure du chlore libre/disponible et total ainsi que pour la mesure du stabilisant.

Le LERES est accrédité en porte Flex1 pour la mesure du chlore libre et total dans les eaux douces et en portée fixe pour la mesure de stabilisant. (Section Laboratoires n° 1-1951 disponible sur www.cofrac.fr)

Les performances sont conformes aux exigences d'agrément bien que les limites de quantification du chlore libre et total évoluent de 0,03mg/L à 0,05 mg/L suite aux évaluations de performances réalisées.

Date d'effet :

01/07/2022

Date d'information :

01/07/2022